

# Pièces jointes aux envois Poste-publications simplifiées!

Affiché le 11 janvier 2010

En vigueur le 11 janvier 2010

## APERÇU

Le service Poste-publications est conçu spécialement pour les périodiques : magazines, journaux et bulletins (appelés « publications principales ») à condition que la publication soit envoyée par courrier au moins deux fois par année, que son contenu rédactionnel soit d'au moins 30 % dans la moitié des publications sur une année et qu'elle soit envoyée depuis le Canada et livrée au Canada. Les spécifications des articles Poste-publications se basent sur le format et le contenu.

### **Format**

- Emballé ou non emballé (papier ou enveloppe transparente);
- Doit être facile à manipuler, par exemple, doit être facilement pliable et empilable, doit pouvoir s'insérer dans une boîte aux lettres, avoir une forme homogène et se manipuler en toute sécurité;
- Un article Poste-publications peut peser jusqu'à 1,36 kg pour tri préliminaire ou 500 g pour mécanisable.

### **Contenu**

Un article Poste-publications peut être constitué d'une publication principale et de pièces jointes (encarts et/ou excarts qui y sont insérées ou jointes). Le tarif d'une publication principale dépend avant tout de son poids, mais peut varier selon ses pièces jointes. De nombreuses pièces jointes peuvent être affranchies avec votre publication principale, cependant certaines pièces jointes doivent être payées séparément. Ces articles sont affranchis au tarif « échantillon, article de promotion et nouveautés » ou traités comme article en conditionnement commun.

### **Pièces jointes publicitaires**

La plupart des pièces jointes publicitaires non personnalisées sont affranchies avec la publication principale. Exemples : circulaires, brochures de vente et matériel promotionnel dans une matière imitant le papier.

### **Pièces jointes rédactionnelles**

La plupart des pièces jointes rédactionnelles non personnalisées sont affranchies avec la publication principale. Exemples : cartes, affiches et calendriers.

### **Pièces jointes publicitaires et rédactionnelles mélangées**

Matériel publié non personnalisé tel que les publications annuelles.

TYPE DE PIÈCES JOINTES	DÉFINITION	JE SUIS AFFRANCHI(E)...		NE PAS ME CONFONDRE AVEC...
		AVEC LA PUBLICATION PRINCIPALE*	SÉPARÉMENT DE LA PUBLICATION PRINCIPALE**	
<b>aide-mémoire ou manuel d'utilisateur</b>	Livre de référence ou guide d'utilisation qui fournit des données ou des directives détaillées et précises sur un sujet donné, généralement destiné à un praticien ou à un opérateur.		✓ Articles Postes-lettres <sup>MC</sup> joints en conditionnement commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>un livre</li> <li>un livret</li> </ul>
<b>article de promotion et nouveauté</b>	Un article non personnalisé qui sert à la promotion d'une marque de commerce, d'un produit ou d'un service. Un article de promotion ou une nouveauté peut être un produit réel, pourvu qu'il fasse la promotion de l'utilisation, de l'affichage ou du port du produit en question par le lecteur de la publication. Parmi les exemples d'articles de promotion ou de nouveautés, on retrouve notamment les petits vêtements, les stylos, les bibelots, les agendas et les souvenirs. Si un article promotionnel identique en papier ou d'une matière imitant le papier (brochures, cartes) est joint à une publication principale, alors le tarif des échantillons, articles de promotion et nouveautés s'appliquera à l'ensemble de ces articles.		✓ Échantillons, articles de promotion et nouveautés	
<b>autre article de Poste-publications principale</b>	Titre de publication séparé qui constitue une publication principale.		✓ Articles Poste-publications joints en conditionnement commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>un numéro spécial/supplémentaire</li> <li>un numéro antérieur</li> <li>une publication annuelle/unique</li> <li>une publication d'accompagnement</li> <li>un publipostage</li> </ul>
<b>avis de renouvellement</b>	Un avis imprimé, personnalisé ou non, destiné à une personne abonnée à une publication principale et lui indiquant la situation de son abonnement ainsi que les options de renouvellement possibles. Les avis de renouvellement peuvent également contenir des offres d'abonnement pour la publication principale ou d'autres publications, ou peuvent servir au renouvellement des abonnements sur demande.	✓		un éditorial ou une publicité personnalisés
<b>bande parfumée</b>	Partie d'une page ou d'une pièce jointe acceptable, imprégnée d'un parfum (moins d'une dose unique) de façon à empêcher la senteur de se répandre durant le traitement postal normal.	✓		un échantillon, article de promotion et nouveauté
<b>brochure publicitaire</b>	Mince série de pages imprimées agrafées, collées ou non reliées, exposant un échantillonnage de produits ou services offerts et pouvant indiquer le prix et le numéro d'article. Les pages ne doivent pas être parfaitement reliées ou paraître parfaitement reliées. Ne doivent pas comprendre le mot « CATALOGUE » ou « CATALOG ». Ne doivent pas comporter d'index ou de table des matières.	✓		un catalogue
<b>bulletin de vote</b>	Document officiel utilisé pour déposer ou enregistrer un vote secret.		✓ Articles Postes-lettres joints en conditionnement commun	des formulaires génériques en blanc de mise en candidature

TYPE DE PIÈCES JOINTES	DÉFINITION	JE SUIS AFFRANCHI(E)...		NE PAS ME CONFONDRE AVEC...
		AVEC LA PUBLICATION PRINCIPALE*	SÉPARÉMENT DE LA PUBLICATION PRINCIPALE**	
<b>catalogue</b>	Pages imprimées reliées comprenant une liste d'articles présentés par ordre alphabétique ou par catégories et comportant des détails sur les produits ou services à vendre, notamment les prix et les numéros des articles. Les catalogues comprennent habituellement un index ou une table des matières et/ou le mot « CATALOGUE » ou « CATALOG ».		✓ Articles Médiaposte avec adresse <sup>MC</sup> joints en conditionnement commun	une brochure publicitaire
<b>échantillon</b>	Un article ou spécimen remis à titre d'essai ou destiné à indiquer la nature du produit. Un échantillon peut être un produit réel, pourvu qu'il fasse la promotion de l'utilisation, de l'affichage ou du port du produit en question par le lecteur de la publication. Parmi les exemples d'échantillons, on retrouve notamment la nourriture, les articles d'hygiène personnelle et les produits d'entretien.		✓ Échantillons, articles de promotion et nouveautés	
<b>échantillon, articles de promotion et nouveauté multiple</b>	Au moins deux échantillons ou articles de promotion et nouveautés pour la même gamme de produits ou la même marque commerciale, montés sur le même endos ou emballés ensemble à titre de pièces jointes avec droit de port additionnel, qui peuvent être détachées de la publication principale.		✓ Échantillons, articles de promotion et nouveautés	
<b>formulaires génériques en blanc de mise en candidature</b>	Formulaires non personnalisés tels que les formulaires de mise en candidature, d'inscription ou de saisie de données.	✓		un bulletin de vote
<b>guide source/ guide du consommateur</b>	Un guide source est formé de pages imprimées reliées dont le format est semblable à celui de la publication principale, y compris une page couverture affichant bien en évidence le titre ou le logo de la publication principale ainsi que la mention « GUIDE SOURCE », « GUIDE DU CONSOMMATEUR » ou « GUIDE D'ACHAT ». Il peut comporter une liste, présentée par ordre alphabétique ou par catégories, de noms, d'adresses ou d'autres données et doit comporter du contenu rédactionnel et du matériel promotionnel se rapportant à la publication principale. Un guide source ou un guide du consommateur peut être joint à la publication principale ou être posté en tant que numéro ordinaire. Les revues et les publications en format tabloïde peuvent être combinées à condition que la publication principale et les pièces jointes soient de dimensions semblables de façon à garantir une manutention sans problème de l'article. Les reliures spirales peuvent être acceptées à condition qu'elles soient emballées ou recouvertes (pour paraître parfaitement reliées) afin de garantir la facilité de manutention.	✓		un répertoire
<b>numéro antérieur</b>	Exemplaire ou numéro de la publication principale publié antérieurement.	✓		un autre article de Poste-publications principale
<b>sachet de produits de beauté</b>	Moins d'une dose unique d'un produit cosmétique cachetée et jointe à une page ou à une autre pièce jointe acceptable, sans trop augmenter l'épaisseur de la page ou pièce jointe.	✓		un échantillon, article de promotion et nouveauté
<b>livre</b>	Ensemble de pages imprimées ou manuscrites cousues ou collées ensemble d'un côté et reliées entre deux couvertures rigides ou souples. Ce document est publié ou destiné à la publication. Un livre publié est normalement doté d'un numéro normalisé international du livre (ISBN).		✓ Articles Postes-lettres joints en conditionnement commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>• un aide-mémoire ou manuel d'utilisateur</li> <li>• un livret</li> </ul>
<b>livret</b>	Mince série de pages imprimées reliées ou non entre deux couvertures souples, dont le contenu est lié au contenu rédactionnel de la publication principale. Les livrets ne doivent pas gêner la manutention de l'article. Les livrets ne peuvent pas être un livre, un aide-mémoire ou manuel d'utilisateur.	✓		<ul style="list-style-type: none"> <li>• un aide-mémoire ou manuel d'utilisateur</li> <li>• un livre</li> </ul>

TYPE DE PIÈCES JOINTES	DÉFINITION	JE SUIS AFFRANCHI(E)...		NE PAS ME CONFONDRE AVEC...
		AVEC LA PUBLICATION PRINCIPALE*	SÉPARÉMENT DE LA PUBLICATION PRINCIPALE**	
<b>note repositionable</b>	Les notes repositionables adhésives doivent être appliquées à la machine, pas à la main, et peuvent être appliquées par couches de trois à un emplacement spécifié.	✓		un échantillon, article de promotion et nouveauté
<b>numéro spécial/supplémentaire</b>	Numéro à part entière d'une publication principale qui pourrait être ou ne pas être publié à la fréquence habituelle de parution. Également appelé édition spéciale ou supplémentaire.	✓		un autre article de Poste-publications principale
<b>personnalisés (éditorial ou publicité)</b>	Comprend le nom du destinataire (personne à qui l'article Poste-publications est envoyé) ainsi qu'un autre renseignement concernant cette personne. Parmi les types de personnalisation, on compte notamment l'adresse, un numéro de membre unique, le solde d'un compte, un registre de points, des renseignements financiers ou un historique des achats à l'exception d'avis de renouvellement. Les porte-adresses ne peuvent être personnalisés qu'avec les renseignements sur le destinataire compris dans le bloc-adresse. Le bloc-adresse peut comprendre la ligne de référence (par exemple, le numéro de compte de l'abonné).		✓ Articles Médiaposte avec adresse joints en conditionnement commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>un avis de renouvellement</li> <li>une porte-adresse</li> </ul>
<b>porte-adresse</b>	Pièce jointe distincte (habituellement une feuille simple ou une jaquette utilisée pour fournir l'adresse du destinataire à des fins de livraison) attachée à l'extérieur de la publication ou comprise comme un excart dans l'emballage de la publication principale. Peut contenir de la publicité ou un message promotionnel et un outil de réponse comme un article Correspondance-réponse d'affaires <sup>MC</sup> et ne peut être personnalisé qu'avec les renseignements sur le destinataire compris dans le bloc-adresse.	✓		un éditorial ou une publicité personnalisés
<b>procès-verbal</b>	Document informel décrivant le déroulement d'une réunion. Devrait contenir que quelques pages et ne devrait pas avoir de couverture séparée.	✓		une transcription de comptes rendus officiels
<b>procuration</b>	Un document officiel utilisé pour autoriser une personne à agir au nom d'une autre personne. Un document accordant l'autorité ou le pouvoir d'agir au nom d'une autre personne à des fins d'exercice du droit de vote.		✓ Articles Postes-lettres joints en conditionnement commun	un bulletin de vote
<b>publireportage</b>	Un article publicitaire dont la mise en page est conçue pour rappeler celle d'un bulletin d'information ou d'une autre publication principale de façon à attirer l'attention du lecteur. Doit porter clairement la mention « PUBLICITÉ », « PUBLIREPORTAGE » ou « PROMOTIONNEL » (ou toute autre formulation semblable afin de clairement identifier l'article comme étant un article publicitaire) sur la première page/couverture, sinon l'article sera traité comme une publication jointe en conditionnement commun et la tarification en vigueur sera alors appliquée.	✓		un autre article de Poste-publications principale
<b>publication annuelle/unique</b>	Une publication jointe (un journal, une revue ou un bulletin) publiée à une fréquence inférieure à deux fois par année. Elle porte clairement la mention « PUBLICATION ANNUELLE » ou « PUBLICATION UNIQUE » (ou toute autre mention semblable) sur la couverture ou dans la cartouche de titre.	✓		un autre article de Poste-publications principale
<b>publication d'accompagnement</b>	Exemplaire de promotion gratuit d'un même titre ou d'un titre différent (journal, revue ou bulletin distinct non sollicité), transmis par envoi au plus six (6) fois par année, et ce, dans le but d'augmenter le nombre d'abonnements à cette publication d'accompagnement. Doit être clairement identifié sur la couverture ou sur une feuille simple, une carte ou une jaquette avec la mention « ARTICLE DE PROMOTION » ou « EXEMPLAIRE GRATUIT » (ou une formulation semblable) et doit comprendre une incitation à l'action relative à l'abonnement, tel qu'un article de Correspondance-réponse d'affaires.	✓		un autre article de Poste-publications principale
<b>rapport (contenu relatif à la publication principale)</b>	Un document imprimé décrivant les constatations d'une personne ou d'un groupe sur un sujet unique.	✓		

TYPE DE PIÈCES JOINTES	DÉFINITION	JE SUIS AFFRANCHI(E)...		NE PAS ME CONFONDRE AVEC...
		AVEC LA PUBLICATION PRINCIPALE*	SÉPARÉMENT DE LA PUBLICATION PRINCIPALE**	
<b>rapport (contenu NON lié à la publication principale)</b>	Un document imprimé décrivant les constatations d'une personne ou d'un groupe sur un sujet unique.		✓ Articles Postes-lettres joints en conditionnement commun	
<b>rapport financier</b>	Les rapports annuels, trimestriels ou publiés à autres intervalles réguliers concernant le rendement financier.		✓ Articles Postes-lettres joints en conditionnement commun	
<b>règlement municipal</b>	Loi édictée par un organisme législatif ou adoptée par une autorité locale pour régler ses propres affaires. Également appelé règlement intérieur ou règlement administratif.		✓ Articles Postes-lettres joints en conditionnement commun	
<b>répertoire</b>	Pages imprimées reliées (y compris avec reliure spirale), composées d'une liste de noms, d'adresses ou d'autres données présentée en ordre alphabétique ou par catégories et comprenant généralement un index et souvent des onglets. Également appelé bottin ou annuaire.		✓ Articles Postes-lettres joints en conditionnement commun	un guide source ou guide du consommateur
<b>sondage (contenu relatif à la publication principale)</b>	Un questionnaire visant à recueillir de l'information ou des opinions.	✓		
<b>sondage (contenu NON lié à la publication principale)</b>	Un questionnaire visant à recueillir de l'information ou des opinions.		✓ Articles Postes-lettres joints en conditionnement commun	
<b>transcription de comptes rendus officiels</b>	Comptes rendus officiels de réunions d'entreprises ou de procédures officielles.		✓ Articles Postes-lettres joints en conditionnement commun	

\* Ajoutez le poids de la publication principale à celui de ses pièces jointes pour déterminer le poids total de l'article, puis référez-vous à la grille tarifaire du service Poste-publications à [postescanada.ca/tools/pg/supportdocuments/pm\\_pricesheet-f.pdf](http://postescanada.ca/tools/pg/supportdocuments/pm_pricesheet-f.pdf).

\*\* La publication principale et la pièce jointe sont affranchies séparément. La pièce jointe est affranchie en tant qu'autre article Poste-publications, Médiaposte avec adresse ou Poste-lettres ou échantillon, articles de promotion et nouveauté ou selon le contenu de la pièce jointe.

**REMARQUE :** L'information contenue dans ce document est fournie à titre indicatif et ne devrait pas être considérée ou invoquée à titre de conseil ou d'avis juridique.